Date : 29/12/2016
Heure : 05:27:09
Journaliste : Marie Amiel.

www.ouest-france.fr
Pays : France
Dynamisme : 684

Visualiser l'article

Tribune. Face à la pollution, l'autopartage en acte « éco »

Marie Amiel, responsable développement du service d'autopartage Marguerite à Nantes met en avant cette solution alors que la pollution sévit encore à Paris en cette fin d 'année.. | Ouest-France.

Éco comme économique mais surtout écologique. Alors que Paris connait un nouveau pic de pollution ce jeudi 29 décembre, Marie Amiel, en charge du service d'autopartage à Nantes, replace la solution autopartage au centre du débat dans une tribune.

Ne pas empirer la situation
Alors que de nombreuses villes françaises ont subi plusieurs pics de pollution ces derniers jours, il est apparu évident qu'il était grand temps de repenser notre usage des transports. Paris, Lyon, Grenoble… les habitants de ces grandes villes ont dû modifier leurs modes de déplacement face aux taux excessifs de particules fines. Plusieurs solutions ont alors été évoquées pour contrer ces pics de pollution ou, du moins, ne pas empirer la situation : vélo, gratuité des transports en commun, circulation alternée ou autopartage.

Si les Pays de la Loire n'ont pas été impactés par des taux de pollution aussi importants que Paris ou Lyon, il est primordial de savoir tirer des enseignements de cette situation. Quels comportements adopter, dès à présent, pour éviter de subir, nous aussi, un pic de pollution ?

L'autopartage est à coup sûr, un début de solution : l'utilisateur dispose d'une voiture qu'il loue uniquement pour la durée de son besoin et le reste du temps, la voiture est utilisée par d'autres conducteurs. De fait, une voiture Marguerite, par exemple, remplace jusqu'à 10 voitures en propriété personnelle. Cette solution diminue ainsi le parc automobile et les émissions de CO^2. L'autopartage participe à la baisse de l'usage de

Tous droits réservés à l'éditeur

Visualiser l'article

la voiture en général : sans voiture, 70 % des déplacements que l'on faisait en véhicule se reportent sur des modes de transports doux (marche, vélo, transports en commun…). De plus, l'autopartage permet de réaliser des économies. Ainsi, on estime qu'une voiture coûterait en moyenne 400 euros par mois à son propriétaire. Utiliser les transports en commun combinés à marguerite, est jusqu'à trois fois moins cher que posséder une voiture.

A Paris, pendant le pic de pollution, la solution d'autopartage Autolib' a vu ses locations augmenter de manière significative : "L'augmentation a été plus forte que lors des précédents épisodes de pollution ,souligne la directrice d'Autolib' Véronique Haché , l es Franciliens étaient mieux informés" .

Cet été, une étude Opinionway révélait que 73 % des Français ne tenaient pas à se séparer de leur voiture . Pourtant, en tant que spécialiste de l'autopartage, je vois les mentalités changer peu à peu et je suis convaincue qu'une prise de conscience est en marche. Pour preuve : nous proposons depuis 8 ans le système marguerite et, ces six derniers mois, le taux d'inscription de nouveaux conducteurs a augmenté de 30 %. A nos débuts, 26 % de nos utilisateurs n'avaient plus de véhicules personnels après avoir adhéré à notre système d'autopartage… ils sont aujourd'hui plus de 70 % !

D'ailleurs, les particuliers et même les professionnels peuvent prendre part à cette démarche ! Avec près de 40% d'utilisateurs professionnels, Marguerite peut répond aujourd'hui aux questions d'optimisation des déplacements pour les entreprises. Cela montre bien que la rationalisation des déplacements et l'environnement sont l'affaire de tous.

Tous droits réservés à l'éditeur